

La Réunion maintient sa croissance démographique

LA RÉSISTANCE AU BUMIDOM A PERMIS DE SAUVER L'ESSENTIEL

L'INSEE vient de publier un numéro d'Informations rapides relatif au recensement de la population. On apprend qu'entre 2006 et 2011, l'île a connu une augmentation annuelle moyenne de 9.320 Réunionnais, essentiellement à partir de l'accroissement naturel. C'est très différent de la Guadeloupe, où la population stagne, et de la Martinique, où elle diminue. Cela s'explique par la résistance au BUMIDOM. La lutte du PCR et des démocrates a permis de sauver l'essentiel.

La principale richesse d'un pays réside dans sa jeunesse. C'est en effet elle qui a la plus forte capacité physique de production, et d'initiative. A notre époque, les changements technologiques s'effectuent de plus en plus rapidement. La présence d'une jeunesse nombreuses et formée est bien un atout. Pour La Réunion, cette richesse se maintient. En effet, l'INSEE vient de publier les derniers chiffres du recensement. Ils annoncent qu'au 1er janvier 2011, nous étions 828.600 à vivre à La Réunion. Au cours des 5 années précédentes, la population a augmenté chaque année en moyenne de plus de 9.000 habitants. Cela signifie qu'au 1er janvier 2014, nous sommes plus de 850.000. Ce dynamisme démographique n'est pas partagé par tout l'Outre-mer.

L'émigration au lieu du développement

En effet, aux Antilles, l'heure est à la stagnation. La population de la Martinique a

même diminué entre 2006 et 2011. Manifestement, l'accroissement naturel est beaucoup moins important, à cause d'un manque de naissances. La conséquence, c'est le vieillissement de la population. La part de la jeunesse diminue, et celle des retraités augmente.

En conséquence, les populations de la Martinique et de la Guadeloupe additionnées ont un total inférieur à celui de La Réunion. Cela n'était pas le cas avant une décision lourde de conséquences du pouvoir parisien: la création du BUMIDOM.

Au lieu d'appliquer la loi d'égalité du 19 mars 1946, et d'accompagner le développement des départements d'outre-mer, Paris a décidé d'organiser l'émigration massive de la jeunesse vers la France. C'est ainsi que Paris pensait régler le problème du chômage dans les DOM. De plus, les industriels français et les administrations étaient à la recherche de bras pour des emplois peu qualifiés



La jeunesse est la principale richesse d'un pays. La résistance au BUMIDOM a permis à notre île de préserver son dynamisme démographique.

et pas bien payés, ils ont donc reçu l'appui du gouvernement.

Aux Antilles, le BUMIDOM a amplifié un courant migratoire déjà lancé avant la seconde guerre mondiale. La traversée de la Martinique ou de la Guadeloupe à la France se comptait en jour, alors qu'entre La Réunion à l'ancienne métropole, c'était en semaines. Cette relative proximité explique une implantation ancienne de l'émigration antillaise en France.

50 ans après, les conséquences

À La Réunion, le BUMIDOM s'est heurté à une forte résistance. Elle était essentiellement le fait du PCR. "Témoignages" publiait souvent des analyses sur les conséquences du BUMIDOM. L'émigration massive avait favorisé la hausse considérable des familles monoparentales. En France en 1975, "Combat réunionnais", journal de l'UGTRF, avait été

traîné devant le tribunal par le président du BUMIDOM, pour avoir dénoncé la propagande mensongère utilisée à La Réunion pour encourager les jeunes Réunionnais à quitter le pays. L'accusateur s'était de fait retrouvé sur le banc des accusés, dans ce qui est devenu le procès du BUMIDOM.

Ces actes innombrables de résistance ont réussi à empêcher le BUMIDOM d'hypothéquer l'avenir. La Réunion continue donc de bénéficier d'une progression démographique assurée par son accroissement naturel. Les jeunes sont là. Notre pays sera donc dans une situation différente de celle des Antilles. Car avec le retour au pays de nombreux émigrés du BUMIDOM à l'âge de la retraite, la Martinique et la Guadeloupe seront probablement les départements ayant la moyenne d'âge la plus âgée. Ce ne sera pas le destin de La Réunion, grâce à la résistance au BUMIDOM.

M.M.

15 années décisives : les années BUMIDOM

Année	Population de la Martinique	Population de la Guadeloupe	Population de La Réunion
1967	320030	312724	416525
1974	324832	315848	476675
1982	328566	317269	515814
1990	359572	353431	597823
2011	392291	404635	828581

Entre 1967 et 1982, le BUMIDOM a connu son apogée avant de disparaître, remplacé par l'ANT devenue ensuite LADOM. Pendant ces 15 années, les populations de la Martinique et de la Guadeloupe ont stagné tandis que celle de La Réunion continuait de croître. C'est la conséquence du BUMIDOM, qui a eu beaucoup plus d'effets aux Antilles qu'à La Réunion.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Elus, Parents d'élèves, Pédagogues, élèves ... Rejetez le mépris colonial.

Il y a des jours comme ça où il faut se pincer pour s'assurer qu'on ne rêve pas. Il s'agit de la rentrée d'été qui a été fixée le 20 janvier, dans 2 semaines. Le PCR a demandé aux élus, parents d'élèves et pédagogues d'arrêter cette ineptie!

En effet, nous sommes en pleine saison d'été, avec des conditions de travail harassantes. C'est la période choisie par le Rectorat pour rétrécir les vacances à 1 mois. Nulle part au monde, on a vu pareille sottise. A La Réunion, après 67 ans de Départementalisation, le mépris colonial s'est niché dur au sommet du crâne de la haute administration.

Non seulement, ces fonctionnaires fêlés font tout pour gommer la langue des Réunionnais, les voilà maintenant pris en flagrant délit d'effacer les saisons et la géographie. Peu importe si nous sommes dans l'hémisphère opposé au Nord, mais c'est le Nord qui est la référence sur laquelle il faut absolument s'aligner. Peu importe si nous sommes en zone cyclonique, la préférence métropolitaine prime sur le calendrier pédagogique des petits Réunionnais.

Nous ne féliciterons jamais assez le cyclone Bejisa d'avoir rappelé à ces détenteurs de la pensée unique qu'il y a des limites au mépris des Réunionnais, des jeunes en particulier. Nous avons du mal à croire que des fonctionnaires réunionnais aient été complices de ces décisions. Quand on voit les conditions difficiles du retour à la normale après le passage d'une moyenne dépression, on se dit qu'il n'y a que l'indignation et la révolte pour faire reculer la folie de certains hauts fonctionnaires. Elus, Parents d'élèves, Pédagogues, élèves, ... ne vous laissez pas faire! Rejetez le mépris colonial.

J.B.

Phénomènes climatiques extrêmes

Surchauffe en Europe orientale et rafraîchissement brutal en Amérique du Nord

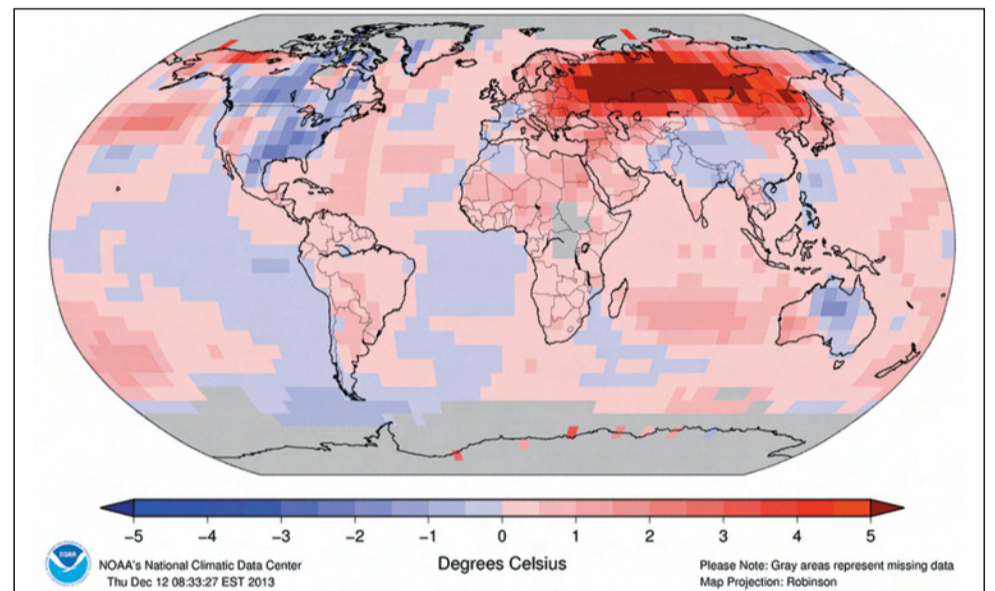
La National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) basée aux Etats Unis a publié les relevés de températures moyennes du mois de novembre dernier. Des signes qui confirment l'ampleur des dérèglements favorisant les phénomènes climatiques extrêmes.

Les images montrent que les Etats-Unis connaissent actuellement les conditions d'un hiver sibérien. Pour beaucoup, c'est du jamais vu. Les températures peuvent en effet descendre en dessous de -40 degrés.

La première économie du monde tourne au ralenti. Elle n'est pas préparée à un tel froid. Cela touche 160 millions d'habitants. Les aéroports sont sérieusement perturbés quand ils peuvent fonctionner. Quant aux routes, il est risqué de circuler.

En effet, pour faire face à de telles températures, le corps doit être bien protégé. Sinon, ce sont des risques importants pour la santé, avec des blessures qui peuvent se révéler irréversibles. La NOAA vient de publier un relevé des températures moyennes observées en novembre sur la planète. C'était le mois de novembre le plus chaud depuis 134 ans, avec 13,7 degrés au lieu de 12,9 en moyenne au siècle dernier.

Force est de constater qu'en Rus-



La carte publiée par la NOAA, en rouge les zones plus chaudes que la moyenne, en bleu les régions plus froides.

sie, les températures étaient 5 degrés supérieures à la normale. Mais aux Etats-Unis, elles étaient de plusieurs degrés en dessous. Depuis lors, le dérèglement s'est accentué, avec un hiver

d'une rigueur inimaginable aux Etats-Unis. Comment alors s'étonner qu'entre ces deux extrêmes de froid et de chaleur, l'océan Atlantique ne puisse pas réagir de manière

inhabituelle? Cela se traduit par les grandes vagues qui déferlent depuis plusieurs jours sur le littoral de la France.

M.M.

La chasse aux économies continue

Le gouvernement pense à réformer le PEL

Selon le «Journal du Dimanche», du 5 janvier, le gouvernement envisage de réformer en profondeur le Plan Epargne Logement (PEL), afin de faire des économies et une réunion préparatoire devrait bientôt avoir lieu entre les banques et le ministère de l'Economie.

Le projet de réforme est pensé depuis un an, car «il faut l'adapter et le rendre plus cohérent avec l'évolution du marché immobilier», a indiqué Bercy. «Tous les points sont sur la table», comme la prime d'Etat.

«Revoir en profondeur» le PEL

D'après les sources du JDD, «l'objectif est de revoir en profondeur un produit aujourd'hui détourné de sa fonction: le financement du logement». Selon Bercy, le PEL est une «source d'abus, des épargnants ne déposant que de faibles sommes sur leur PEL, simplement pour toucher la prime». Une situation qui fait exploser le coût au budget de l'Etat du PEL à 720 millions d'euros en 2014, alors que les investissements immobiliers stagnent. Près de 12 millions de Français détiennent un PEL sur lequel sont déposés plus de 190 milliards d'eu-

ros. Globalement, lorsque les détenteurs débloquent le compte pour acheter un logement, ils peuvent bénéficier d'une prime de l'Etat de 1.000 à 1.500 euros. Selon les informations fournies par le JDD, cette prime pourrait être supprimée. L'objectif du gouvernement serait de revoir ce placement pour financer le logement, mais plus souvent utilisé pour des raisons fiscales car le PEL est exonéré d'impôt sur le revenu.

En contrepartie de la suppression de la prime, le gouvernement pourrait diminuer le taux du prêt bonifié auquel le PEL donne droit. Il est aujourd'hui de 4,2%, alors que les banques proposent moins à leurs clients. Enfin, le gouvernement et les banques revaloriser le plafond du PEL, qui est à 61.200 euros avec un taux de prêt bonifié à 4,2%. Celui-ci pourrait augmenter pour suivre la hausse des prix de l'immobilier et ainsi réellement servir d'ap-

port lors d'un achat immobilier, a indiqué Bercy.

Des changements avec ou sans réforme

Quelques heures après l'annonce du JDD, suite à des sources anonymes au gouvernement, le ministre délégué au Budget, Bernard Cazeneuve, a annoncé, lundi 6 janvier, ne pas exclure «d'améliorer ce produit», pour faire notamment en sorte qu'il y ait «davantage de logements». Refusant de parler de réforme en profondeur, ce dernier a indiqué «ce sujet n'existe pas (...) Pour l'instant, rien ne change», a-t-il affirmé dimanche 5 lors du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI. Désireux de réorienter le PEL sur le logement et non une utilisation fiscale, le ministre délégué au Budget a indiqué «il n'y aura pas pour les épargnants français qui bénéficient d'un PEL ni remise en cause du dispositif fiscal dont il bénéficie

ni remise en cause de la prime». Le ministre de l'Economie «Pierre Moscovici et moi sommes attachés à une chose très simple: ceux qui sont bénéficiaires d'un produit d'épargne doivent pouvoir bénéficier de la stabilité», a-t-il ajouté. Ce dernier a attesté que «si on peut améliorer ce produit dans deux directions»: «Un pour l'épargnant, (...) pour faire en sorte que son produit soit plus attractif, pourquoi ne pas le faire.» Et l'autre, «si on peut faire en sorte que ce produit aille davantage dans le logement, pour faire en sorte qu'il y ait davantage de logements (...), alors nous le ferons bien entendu», a expliqué le ministre. Face à la réforme, les banques restent méfiantes, car une réforme pourrait provoquer la fuite de l'épargne: «Il faut clarifier les conditions d'attribution du prêt bonifié, reconnaître le patron d'une banque, mais il ne faut pas trop toucher au PEL», a cité le JDD.

Évènement climatique extrême en France

Les vagues assaillent le littoral Atlantique

Des vagues pouvant atteindre localement 7 à 15 mètres déferlent sur la côte, touchant ainsi huit départements de France. Elles sont dues à la tempête qui circule au nord-ouest de l'Irlande.

À la marée haute de lundi 6 janvier, des vagues de 9,9 m à 15,5 m de haut ont été observées à la bouée Pierres Noires, de 7,4 m à Belle-Ile et de 9,4 m à Saint-Jean de Luz. Les vagues les plus puissantes sont passées mais des vents forts continuent de générer de hautes vagues sur toute la façade Atlantique.

D'importants dégâts

Dans la cité balnéaire des Pyrénées-Atlantiques, Biar-

ritz, une femme de 28 ans est toujours portée disparue après avoir été happée par une vague dimanche. Face à la force des vagues, les services municipaux ont érigé une digue de sable de trois mètres de haut sur la grande plage pour protéger les bâtiments.

Cependant les vagues font des dégâts en bordure des plages de la vielle et endommagé la façade et les vitres du casino. Les vitres d'un local ont été brisées alors que celui-ci était situé au fond de l'anse du Port-
vieux, où trois enfants ont

été légèrement blessés lundi soir par des éclats de verre. Plusieurs embarcations ont coulé dans le port de pêche, et des bateaux de plaisance ont brisé leurs amarres dans le port d'Anglet, près de Biarritz, ont annoncé les pompiers.

Une montée des eaux inquiétantes

Dans le département d'Ille-et-Vilaine (Bretagne) l'alerte orange inondations a été maintenue en raison d'importantes crues bien qu'il y ait «un retour



Le spectacle des vagues attire des imprudents.

progressif à la normale», selon Météo France. A Quimperlé, (Finistère), l'eau est à nouveau montée à 3,70 mètres, soit le niveau de barrière des crues selon l'Agence France Presse. La montée des eaux, due aux changements climatiques, laissent présager des vagues de

plus en plus hautes. Les récentes inondations en Bretagne ont laissé des traces, encore présentes aujourd'hui, auxquelles s'ajoutent les vagues sur la côte qui endommagent les plages et le littoral.

Dans un de ces communiqués, Météo France a mit en

garde: «Dans un contexte de littoral déjà fragilisé, le déferlement de grosses et puissantes vagues, associé à des hauteurs d'eau encore importantes, entraîne un phénomène vagues-submersion remarquable et nécessite une vigilance toute particulière».

Choc des cultures

Profanation d'une mosquée à Mayotte

Plusieurs milliers de Mahorais ont défilé dans les rues pour dénoncer la profanation qui s'est déroulée le 1er janvier, dans la mosquée de Dzaoudzi Labattoir en Petite Terre. Une tête de porc a été découverte par des fidèles dans la mosquée, au lendemain du réveillon.

Le 4 janvier, une foule s'est réunie autour de la mosquée du vendredi du quartier Racine à Labattoir, suite à un appel lancé à manifester pour protester contre la profanation de ladite mosquée, mardi dernier, à 4 heures du matin.

Le préfet de Mayotte Jacques Witkowski a condamné «fermement cet acte» et indiqué qu'il partageait l'émotion de la population. «Cet acte est choquant et indigne à Mayotte, comme il le serait partout ailleurs», poursuit le communiqué. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie Nationale afin de rechercher les auteurs de cet acte malveillant.

De son côté, le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a indiqué dans un communiqué de presse condamnait «avec la plus grande fermeté l'odieuse profanation perpétrée devant

la mosquée de Dzaoudzi». Le ministre «partage l'émotion légitime suscitée par cet acte révoltant et profondément contraire aux valeurs de laïcité et de tolérance que porte la République».

Une manifestation contre un «acte bête»

Pour la première fois, un cortège en ordre a entamé une marche, qualifiée de «trot tellement l'allure est rapide», a noté Mayotte Hebdo. Parcourant un trajet long des quartiers des deux villages de Petite-Terre, hommes, femmes, enfants, personnes âgées et grabataires ont défilé aux côtés d'habitants venus gonfler le défilé. D'autres personnes venues de tous les villages de Grande-Terre ont décidé de prendre la barge pour participer à cette mani-

festation pacifique. D'après Mouslim, chef de la police municipale de Labattoir, cité par Mayotte Hebdo, la participation se chiffre autour de «3.500 à 4.000 personnes». Pour Mohamadi Bacar M'colo, le maire de Labattoir, «cette journée est une réussite» car «elle résulte d'un acte bête, d'une ignominie totale, qui n'a pas sa place dans n'importe quelle société».

De son côté Daniel Zaïdani, président du Conseil Général et le conseiller général de Labattoir, «cette marche a permis de montrer la solidarité entre les ethnies, les peuples et les religions». «Il y avait des gens de toute l'île», a-t-il indiqué, ajoutant que «c'était le plus important, de lancer un signal fort en direction des personnes qui souhaitent déstabiliser ce territoire en attaquant des valeurs comme la religion».

I CHOK A ZOT ?
POURTAN LA SALTÉ
I TOMB PA DU CIEL, OUI !

La Réunion n'est pas une décharge !
11 déchèteries près de chez vous pour déposer gratuitement et tous les jours vos déchets recyclables.
AGISSONS ! ALLONS EN DÉCHÈTERIE !

TCO Pour tout renseignement, www.tco.re ou le numéro Vert 0800 605 605

UNION EUROPÉENNE
ADEME
CONSEIL GÉNÉRAL Réunion
CYCLÉA

Pour des indemnités de licenciement justes: entre 70.000 et 180.000 euros

Goodyear: les travailleurs lancent un avertissement à tous les patrons voyous

Lundi, les salariés de l'usine d'Amiens ont décidé d'assigner dans l'établissement le directeur de production et le directeur des ressources humaines. Ils demandent des indemnités de licenciement à hauteur du préjudice subi, soit entre 70.000 et 180.000 euros. La direction ne propose que 20.000 euros. Les travailleurs ont donc décidé de maintenir ces deux chefs à l'usine dans l'attente de l'ouverture de négociations.

La direction de Goodyear a décidé de licencier tous les travailleurs d'une usine, ils sont plus de 1.000. Pour acheter la paix sociale, elle propose 20.000 euros par personne. Les travailleurs estiment justement insuffisante cette somme par rapport au préjudice subi. Ils demandent entre 70.000 et 180.000 euros par salarié au titre d'indemnités. Face au refus de la direction, les travailleurs ont donc décidé de retenir le directeur de production et le directeur des ressources humaines. Ils ont expliqué à la télévision que les deux gestionnaires seront assignés à l'usine tant que les négociations ne s'ouvriront pas.



Des travailleurs à la sortie de l'usine Goodyear d'Amiens. L'initiative des salariés montre jusqu'où peut monter l'exaspération en France.

Le DRH accusé d'avoir préparé la faillite

Le DRH a été nommément accusé d'avoir eu comme tâche principale de préparer la fermeture de l'usine. Quant à l'autre directeur, il n'en menait pas large, parlant de séquestration. Les salariés ont démenti cette accusation, expliquant que les deux dirigeants ont tout loisir pour communiquer avec l'extérieur. Ils sont nourris gratuitement. Ils sont mis au même régime que les travailleurs: l'assignation dans l'usine. Depuis le mois de novembre, les

salariés de l'usine ont décidé de bloquer le stock de pneus. Ils considèrent que ces marchandises sont déjà une première garantie pour le paiement des compensations qu'ils demandent. La fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens ne signifie pas que le fabricant de pneus a des difficultés. Bien au contraire, avec la mondialisation ultra-libérale, il a la possibilité de faire fabriquer les mêmes produits dans des pays où les salaires sont beaucoup moins élevés, tout en continuant à les vendre en France, sans doute au même prix. Cela permet donc au patron d'augmenter considé-

ablement son bénéfice. Pour cela, il est prêt à licencier plus de 1.000 personnes.

Un préjudice considérable

Les travailleurs estiment désormais qu'il n'est plus possible de sauver l'usine. Ils savent aussi qu'ils seront sans travail dans un pays où le taux de chômage est de 10%. Ils pensent qu'ils auront d'importantes difficultés à retrouver un travail et ils demandent donc une indemnisation à la hauteur du préjudice subi. La particularité de ce conflit tient

dans sa médiatisation. Pour annoncer leur action, les travailleurs ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle les deux dirigeants pouvaient répondre aux questions des journalistes. Ils ont ainsi lancé un avertissement solennel à tous les patrons voyous. Ce fait témoigne de la tension qui existe dans un pays où le taux de chômage est à 10%. Cela donne une idée de ce qui peut survenir à La Réunion avec près de 30% de chômage.

M.M.

Hier dans "l'Humanité"

Goodyear : la CGT change de braquet

Les salariés de l'usine d'Amiens-Nord retiennent deux cadres de l'entreprise. Ils réclament l'ouverture de négociations. La direction du site de Goodyear à Amiens-Nord pensait sans doute s'en tirer à peu de frais face aux salariés de l'usine condamnée, venus réclamer l'ouverture de vraies négociations. Pari perdu. L'entrevue a duré plus longtemps que prévu.

«Nous avons rendez-vous avec le directeur du site [lundi] matin à 10 heures, mais nos questions sont une nouvelle fois restées sans réponse», raconte Franck Jurek, élu CGT et secrétaire adjoint du comité d'entreprise de Goodyear. À 10h30, les 200 salariés de l'équipe de nuit présents sur le site n'ont laissé repartir ni le directeur de la production Michel Dheilly ni le directeur des ressources humaines Bernard Glesser. «En un an, nous avons perdu près de 14 procédures en justice. À la suite d'une réunion de bureau samedi, on a décidé, avec les ouvriers, qu'il fallait qu'on change de braquet», explique Franck Jurek. Les deux cadres du site d'Amiens-Nord «sont bloqués dans une des salles et ne seront pas relâchés tant que nous n'aurons pas de réponses», poursuit le syndicaliste.

Promise à la fermeture depuis janvier dernier, l'usine de pneumatiques Goodyear d'Amiens-Nord laisse sur le carreau 1173 salariés, déterminés aujourd'hui non plus à sauver leurs emplois mais «à partir dignement, c'est-à-dire avec plus que les 20000 euros que nous propose la direction», précise Franck Jurek. En clair, entre 70000 euros et 180000 euros par salarié, selon les termes du plan de départs volontaires initial.

[Lundi], la CGT a donc décidé de jouer le tout pour le tout, pour «que la direction revienne à la table des négociations», parce qu'«il n'y a plus rien à perdre et qu'on ne gagne plus rien». En milieu de journée, rejoints par les équipes de l'après-midi, ils étaient plus de 350 salariés à se relayer dans la salle auprès des deux cadres de l'entreprise. «Ils ont à boire et à manger, on est allé chercher des sacs de couchage, on dormira ici et on est parti pour quinze jours s'il le faut», explique Franck Jurek.

«La direction de GDTF (Goodyear-Dunlop Tires France) ne participera à aucune réunion avec les représentants des salariés tant que deux de ses dirigeants seront séquestrés», a indiqué, sans plus de précision, la direction de l'équipementier en France. Le PDG de Titan International, Maurice Taylor, s'est à nouveau fendu de déclarations tout en outrance: «Aux États-Unis, on appellerait ça un kidnapping. Ces gens seraient arrêtés et poursuivis. C'est un crime très sérieux, vous risquez la prison à vie. Mais en France, votre gouvernement ne fait rien, ça paraît fou»

Otè!

Ou i koz avèk out shartyé, sansa èk out kizinyé? Lé konpliké pou fé in n'afèr sinp!

Lo tan i pass. Ni koné nana in réform konsèy zénéral épi konsèy réjyonal mé ni koné pa bien ozis lo maniman la manivèl, donk koman tousala i sava goupiyé. Ni pé pa dir bann zéli La Rényon la fé sak i fo pou bien ésprik anou lo ka. Moin la bien ékout bann konférans lo profésèr Oraison. Moin la bien lir lopinyon parti kominis rényoné. Sak mi sézi sé ké dann in ka konm dann l'ot, na in rovandikasyon: in l'asanblé pou roprezant bann rényoné, koz an nout nom é an avoir lo bann konpétans k'i fo pou èt responsab dovan nout pèp.

Lé z'ot parti i fé pa tro antann zot voi, ni lo parti sosyalis, ni lo sant, ni la droit, ni bann moun ayèr, é moin lé déza apré pansé kosa v'arivé kan lo monsté lézislatif va éné. Avèk kisa ou i parl? Avèk konsèy zénéral ou sinonsa avèk konsèy réjyonal? Koman ni doi rosovoir lo kozman? A travèr kèl linète i fo ni oi sa?... Na in souvni i vien dann mon tète; in souvni lékol. in pyès Molière, té i apèl l'avar si mi tronp pa. In ga té i apèl Maître Zak, li té lo lintandan, pétète lo kizinyé épi lo koshé, si zot i vé lo shartyé. Bin kan Arpagon i koz èk li, li domann "Oui i koz èk out shartyé, sansa èk out kizinyé?". Si sé lo shartyé lé konsèrné, li déshanj pou mète son linj shartyé. Si sé lo kizinyé, li déshanj pou mète son linj kizinyé. Sa i fé ri lo léspèktatèr, é sa i tourn an bourik Arpagon, lo boug pirat.

Séryé, avan ni vote l'ané 2015, sré pa bon éklèrsi in pé lo zafèr. Sré pa bon mète in pé tousala dann la transparans. Pars si i kontinyé sar konm in zé d'koshon vol. Majine in kou in zour lo mèm moun i réini in landroi pou tienbo konsèy zénéral. In n'ot zour li réini pou tienbo konsèy réjyonal. Demoun i konprann ar pi ditou sak i éspas é lo bann zéli, zot koté, lés-pri sar fine anbriyé. Mi pé asir azot, ni pé pa pèrmète anou in réform ni konprann ar pa arien. Alor in pé d'klarté si ou plé, in pé la transparans. Lé vré lé konpliké fé in n'afèr sinp, mé i pé éséyé kant mèm.

Justin